

Brésilien, souhaite vivre en France

Par Idaki, le 30/12/2018 à 10:37

Bonjour,

Voila situation, j'ai un ami Brésilien avec qui je corresponds depuis quelques années, il est déjà venu en France en 201,6 en vacances, et il est de retour en France depuis le 4 décembre 2018 avec un visas de tourisme, du fait qu'il soit homosexuel et que, aux Brésil, en se moment, être homosexuel est devenu dangereux, il souhaiterais rester vivre en France et travailler.

Quels sont les démarches administrative pour qu'il puisse rester et travailler, sans avoir le besoin de retourner au Brésil ?

Si cela peux vous aider, il a 24 ans, il est logé a titre gracieux chez une amie, il parle assez bien le français.

Merci pour votre aide.

Par Idaki, le 30/12/2018 à 18:30

Il a arrêter ses études au Brésil pour venir en France, mais a coté de ça il donnait des cours de danse Brésilienne pour se payer le biller d'avion.

Pour ce qui est du travail il m'a dit qu'il n'a pas de préférence, le tout c'est que son salaire lui permette de vivre en France .

Par amajuris, le 30/12/2018 à 20:21

bonjour,

je n'avais pas lu que votre ami est déjà en france.

avant l'expiration de son visa touristique, il devra retourner dans son pays, éventuellement pour y demander un visa long séjour.

si votre ami se maintient en france après l'expiration de son visa, il sera en situation irrégulière avec toutes les conséquences qui vont avec cette situation.

je ne vois rien dans vos messages qui permettraient à votre ami d'obtenir un titre de séjour en france.

je suis surpris qu'être homosexuel au brésil soit dangereux, en effet puisque le mariage homosexuel y est autorisé depuis 2013. salutations

Par Idaki, le 30/12/2018 à 20:30

Depuis que Monsieur Bolsonaro est devenue président, les actes homophobes arrivent de plus en plus souvent et sont de plus en plus violent, d'après se qu'il m'a dit.

Par Idaki, le 01/01/2019 à 19:52

Merci pour l'aide apporté, après en avoir discuté avec lui; il va attendre jusqu'à la fin de son visa touriste pour rentrer au pays et ensuite faire le démarche au consulat pour venir s'installer en France.

Par morobar, le 02/01/2019 à 08:10

Bonjour,

[citation]Depuis que Monsieur Bolsonaro est devenue président[/citation] Il n'est au pouvoir que depuis le 01/01/2019

Par Idaki, le 04/01/2019 à 20:18

il a était élu le 28 octobre 2018

Par amajuris, le 04/01/2019 à 20:58

mais il ne dirige le pays qu'une fois investi des pouvoirs de président.

si votre ami s'estime persécuté parce qu'il est homosexuel, il peut demander à bénéficier du droit d'asile en france mais je doute que cela fonctionne.

Par Idaki, le 05/03/2019 à 17:14

Bonjour,

Je reviens ici pour d'autres conseils.

Le visa touriste de mon ami se termine dans quelques jours, je souhaitera savoir ci, il est obligé de retourner au Brésil ou juste le fait de quitter le territoire, pour allez au Portugal par exemple, suffit pour renouveler son visa ?